

Une prospérité si peu attendue n'a pas dissipé les anciennes inquiétudes des honnêtes cultivateurs de Bourbon. Ils ne se dissimulent pas qu'ils n'ont jamais été, que jamais ils ne seront l'objet immédiat des faveurs du ministère. On ne voit, disent-ils, en eux que des laboureurs nécessaires à leurs orgueilleux voisins. Leur plus grand chagrin est que le sort de leur colonie soit attaché à celui de l'Île-de-France, que bien ou mal à propos ils regardent comme très-précaire.

xxxviii.
Île
de France.

Cette île importante occupa long-temps l'imagination de ses possesseurs. Ils s'épuisèrent en conjectures sur l'usage qu'on en pourrait faire.

Les uns voulaient que ce fût un entrepôt où viendraient aboutir toutes les marchandises qu'on tirerait de l'Asie. Elles devaient y être portées par les bâtimens du pays, et versées ensuite sur des vaisseaux français. On trouvait dans cet arrangement une économie manifeste, puisque la solde et la nourriture des navigateurs indiens ne coûtent que peu; on y trouvait la conservation des équipages européens, quelquefois détruits par la seule longueur des voyages, et plus souvent encore par l'intempérie du climat, principalement dans l'Arabie et dans le Bengale. Ce système n'eut aucune suite. On craignit que la nation n'arrivât pas au degré de considération qu'exigeraient les opérations de son commerce, si son pavillon ne se montrait avec éclat dans ces mers lointaines.

Une nouvelle combinaison occupa les esprits. On pensa qu'il pourrait être utile d'ouvrir aux habitans de l'île l'Océan indien. Les défenseurs de cette opinion soutenaient qu'une pareille liberté serait une source féconde de richesses pour la colonie, et par conséquent pour la métropole. Mais l'île manquait de vaisseaux et de numéraire; elle n'avait ni objets d'exportation, ni moyens de consommation. Cet ordre de choses aurait d'ailleurs contrarié les intérêts du monopole, qui alors était tout-puissant. Pour toutes ces raisons, il fut arrêté que ce serait une possession purement agricole. D'assez puissans obstacles s'opposaient à cette destination.

Dans une superficie de quatre-vingts lieues carrées se trouvent des côtes et des montagnes qui ne sont pas susceptibles de culture. Le terrain qui peut être mis en valeur est peu profond, couleur de brique, imprégné de fer, d'une fertilité médiocre, et trop pierreux pour être labouré avec la charrue. Ce n'est qu'après des travaux suivis et de grandes dépenses qu'il est permis de lui demander des productions de quelque importance, qu'il faut partager encore avec les rats et les oiseaux, plus multipliés peut-être dans la colonie que dans aucun coin du globe. Quelquefois même des ouragans furieux détruisent ce qui avait échappé à ces animaux déprédateurs. Le sol n'est pas plus favorable à la multiplication des troupeaux qu'à celle des grains. Les savanes

n'y offrent du pâturage qu'une partie de l'année ; il n'y a point de prairies qui puissent donner du foin , et la fatègue, tirée de Madagascar pour remplir le vide , n'a pas prospéré.

Les causes morales se sont encore plus impérieusement opposées que les physiques à la multiplication des subsistances. Des vagabonds , qui n'avaient ni le goût ni l'habitude du travail , furent d'abord envoyés dans l'île. On leur distribua au hasard des propriétés , sans aucune attention à ce qui devait être ou n'être pas défriché. C'était la faveur qui décidait des avances , et non le besoin ou la capacité. L'état d'humiliation et de détresse où se voyaient les cultivateurs les dégoûtait des soins champêtres ; leurs regards étaient sans cesse tournés vers les places d'administration , les seules qui pussent conduire au crédit , à la considération et à la fortune. Comme le corps privilégié était seul vendeur de tous les objets , même des esclaves , il y mettait le prix qui lui convenait , et ce premier monopole était suivi d'un second plus oppresseur encore , celui de ses agens , qui , sous des noms empruntés , achetaient en gros les marchandises , et ne les livraient ensuite en détail au public qu'avec un bénéfice scandaleux. Il fallait enfin que toutes les productions nées sur ce sol opprimé fussent versées dans les magasins de la compagnie, aux conditions qu'elle-même avait dictées , conditions qu'on croira aisément n'avoir pas été favorables

aux malheureux qui gémissaient sous cette loi barbare.

Aussi la colonie entière était-elle inculte ou mal cultivée , lorsqu'en 1764 le ministère la débarrassa des entraves du privilège exclusif , et la prit sous sa direction immédiate. Son premier soin aurait dû être d'y faire naître des subsistances. Il ne s'en occupa sérieusement qu'en 1781. A cette époque on arrêta que tous les grains des îles de France et de Bourbon qui seraient présentés aux magasins du gouvernement y seraient reçus , le froment à vingt livres le quintal , et les autres à un prix proportionné. Cet encouragement , qui doubla les productions de Bourbon , laissa à l'Île-de-France les cultures dans l'état presque sauvage où il les avait trouvées. Inutilement le fisc jeta-t-il des sommes immenses dans cet établissement. Ces profusions insensées allèrent se perdre dans les marchés qui le nourrissaient , dans les navires étrangers ou régnicoles qui lui portaient des superfluités , dans les mains des hommes corrompus qu'une cour frivole où tout se conduisait par l'intrigue avait chargés de son administration. A peine la millième partie en fut-elle employée à la construction de quelques ouvrages utiles , à l'amélioration des campagnes.

Le camphrier , l'aloës , le cocotier , le bois d'aigle , le sagou , le cardamome , le cannellier , qui ont été naturalisés à l'Île-de-France , resteront vraisemblablement toujours des objets de curio-

sité. Il n'est pas assuré que le muscadier et le giroflin qui, en 1770 et en 1772, y furent portés des Moluques, formeront plus tôt ou plus tard un revenu. La culture du café, du coton, de l'indigo, qui commença vers 1765, n'est encore rien. On ne récolte de sucre que ce qu'en exige la consommation locale. Jamais le sol ne produisit de quoi nourrir les deux mille quatre cent cinquante - six blancs, les douze cents mulâtres ou nègres libres, les trente - sept mille neuf cent quinze esclaves que compte la colonie. Ses troupeaux se réduisent à neuf mille six cent soixante-onze bêtes à cornes, à six cent trente moutons, à deux mille deux cent quatre-vingts chèvres, à onze mille cent soixante-cinq cochons, à neuf cent douze chevaux ou mulets.

Tel était, à la fin de 1788, l'état d'une île qui doit être le boulevard de tous les établissemens que la France possède ou peut obtenir un jour aux Indes, le centre des préparatifs de guerre offensive ou défensive que ses intérêts lui feront entreprendre ou soutenir dans ces régions lointaines. Elle est située dans les parages de l'Afrique, mais à l'entrée de l'Océan indien. Quoique dans une zone brûlante et meurtrière, elle est tempérée et saine. Un peu écartée de la route ordinaire, elle en est plus sûre du secret de ses armemens. Ceux qui la voudraient plus rapprochée de notre Europe ne voient pas qu'alors elle ne pourrait pas tenir lieu, à ses possesseurs, des

ports qui leur manquent dans les mers d'Asie.

On s'attendrait à voir cette propriété à l'abri de l'invasion. Il n'en est pas ainsi. Les moyens pour la fortifier ont toujours manqué, ou ont été mal employés. D'année en année le cabinet de Versailles a attendu pour prendre un parti les dépêches de ses agens, comme on attend le retour d'un courrier de la frontière. A l'époque même où nous écrivons, les esprits sont encore partagés sur le genre de protection qu'il convient d'accorder à un établissement de cette importance.

Les gens de mer pensent généralement que c'est aux forces navales seules à procurer la sûreté de l'Île - de - France. Ils sont dans l'erreur. Jamais l'état ne fera la dépense d'une escadre toujours en station dans la colonie. On pourrait l'assailir durant son absence. La tempête ou les maladies peuvent la ruiner. Forte ou faible, elle est exposée à être battue. Fût - elle victorieuse, des troupes auraient pu être mises à terre durant le combat. Elles marcheraient au port et s'en empareraient, ainsi que des vaisseaux vainqueurs qui s'y seraient réfugiés pour se radouber. Par cette combinaison, qui est très-simple, un établissement précieux tomberait sans coup férir au pouvoir d'un ennemi hardi et intelligent. De ces inquiétudes bien fondées dérive la nécessité des fortifications.

Quelques ingénieurs avaient pensé que des batteries, judicieusement placées sur la côte, se-

raient suffisantes pour empêcher l'assaillant d'aborder. Mais, depuis qu'il a été constaté que l'île était accessible pour des bateaux dans la plus grande partie de sa circonférence, que même en beaucoup d'endroits la descente pouvait être exécutée de vive force sous la protection des vaisseaux de guerre, ce système a été proscrit. On a compris qu'il y aurait une infinité de positions à fortifier; que les dépenses seraient sans bornes; qu'il faudrait de trop nombreuses troupes, et que leur dispersion laisserait chaque point exposé à l'événement d'un débarquement surpris ou forcé.

L'idée d'une guerre de chicane n'a pas été jugée plus heureuse. Jamais l'Île-de-France ne réunira assez de troupes pour résister, malgré l'avantage des postes, à celles que l'ennemi y pourra porter. Sans doute les colons et les esclaves pourraient être de quelque utilité derrière de bons remparts; mais leur concours doit être compté pour rien ou pour peu de chose en rase campagne.

Le projet d'une ville bâtie et fortifiée dans l'intérieur des terres eut long-temps des partisans. Cet établissement leur paraissait propre à éloigner l'assaillant du centre de la colonie, et à le forcer avec le temps de renoncer à ses premiers avantages. Ils refusaient de voir que, sans aucun mouvement d'un ennemi devenu maître des côtes, la garnison, privée de toute relation extérieure, serait bientôt réduite à se rendre à discrétion ou à mourir de faim. Quand l'ennemi se bornerait à

comblar les rades, à détruire les arsenaux, les magasins, tous les édifices publics, n'aurait-il pas rempli son principal objet? Que lui importerait qu'il y eût au milieu de l'île une forteresse hors d'état de lui causer à l'avenir aucune inquiétude?

Après tant de variations et d'incertitudes, on a commencé à comprendre que le seul moyen de défendre la colonie était de mettre ses deux ports en sûreté.

Celui du sud-est, connu sous le nom de *port Bourbon*, fut le premier fréquenté. Il dut cette préférence aux vents alisés qui y conduisent toute l'année, à l'exception d'un petit nombre de jours où ils sont interrompus par des temps variables ou par des tempêtes parties du nord. Mais on n'eut pas plus tôt éprouvé que la sortie en était aussi difficile que l'entrée en était aisée, qu'il fut abandonné.

Toutes les voiles se tournèrent vers le port du nord-ouest, ou le port Louis. Jamais il ne fut sûr. Des ouragans répétés le rendirent plus dangereux en y détruisant successivement beaucoup de navires, dont les débris ou les carcasses l'infestent encore. A ce fléau d'une nature terrible se joignit avec le temps une calamité que les colons durent s'imputer. On défricha les hauteurs voisines. Des torrens entraînent les terres remuées dans le bassin, en diminuèrent la profondeur, et, réduisant les bâtimens à la nécessité de s'éloigner

de plus en plus du rivage, les exposèrent à de nouveaux dangers. Le mal augmentait toujours, lorsqu'en 1768 un homme intelligent pensa qu'il serait possible d'exterminer des roches qui séparaient la rade d'une petite baie nommée *Trou-Fanfaron*, où les vents les plus impétueux ne se faisaient jamais sentir. Cette idée fut saisie et heureusement exécutée. Depuis cette époque, cinq ou six vaisseaux de guerre ont un abri sûr. Des travaux opiniâtres et suivis pourraient même le procurer à un plus grand nombre.

On convient généralement de l'avantage qu'il y aurait à mettre les deux ports en sûreté; à établir entre eux une communication qui leur procurât des relations intérieures, qui leur permit de s'aider dans l'occasion de leurs forces respectives, qui leur rendît communes les ressources qui pourraient arriver du dehors par l'un ou par l'autre. Mais la plupart des gens de l'art ont pensé qu'aucune des deux rades n'était susceptible de bonnes fortifications, la première à cause de sa trop vaste étendue, la seconde pour les collines irrégulières qui la dominent. Ceux mêmes d'entre les ingénieurs auxquels ces difficultés n'ont pas paru insurmontables ont avoué que, pour les vaincre, il faudrait consentir à enterrer de grands trésors dans ces ouvrages.

Beaucoup de bons citoyens regrettaient déjà l'énorme portion du revenu public qui allait se perdre tous les ans dans la colonie. Leurs cla-

meurs ont redoublé lorsqu'ils ont pu craindre qu'on ne lui fit des sacrifices plus grands encore. A les en croire, la nation n'en serait jamais dédommagée, ni par le commerce qu'elle fait, ni par celui qu'un jour elle pourra faire aux Indes. Heureusement ou malheureusement la politique, qui a aussi ses calculs, a vu les choses d'un autre œil. Elle a jugé ne pouvoir jamais trop faire pour un établissement qui lui donnera des facilités pour affaiblir ou pour renverser la puissance britannique dans l'Orient, et diminuer par ce moyen l'influence que les richesses de l'Asie pourraient lui donner sur le reste du globe. Mais, pour l'exécution de ce hardi projet, suffit-il que l'Île-de-France soit mise dans un état redoutable? ou faut-il encore que Pondichéry soit également fortifié? C'est sur quoi les esprits ne sont pas d'accord.

Ecoutez les enthousiastes de l'Île-de-France, ils vous diront : Les fortifications actuelles de Pondichéry ne résisteraient pas à un coup de main. Il est douteux si les Anglais donneront le temps de les achever. Eussent-elles acquies la perfection dont elles sont susceptibles, elles tomberaient en deux mois ou six semaines devant les nombreuses phalanges toujours prêtes à les assaillir. Tout ce qu'on y aurait enterré de trésors, de troupes, d'artillerie, de munitions, serait la proie du vainqueur. La place redeviendrait un monceau de ruines; et jamais vraisemblablement la nation ne se releve-

rait aux yeux des Indiens de cette nouvelle humiliation. Se borner à entourer la ville d'un mur qui la mette à l'abri du pillage, est ce qu'il y a de plus raisonnable à faire. Ses habitans ne seraient pas exposés à de plus grands dangers que ceux des autres comptoirs français, généralement ouverts.

Combien l'opinion des partisans de Pondichéry diffère de celle qui vient d'être exposée ! Selon eux, il n'y a plus dans les mers d'Asie de commerce à faire, d'alliés à espérer, de débarquement praticable pour les sujets de la cour de Versailles, si cette cité tarde à recouvrer ce qu'elle eut autrefois de force. Il faut qu'elle redevienne la rivale de Madras, et qu'elle puisse toujours menacer les acquisitions britanniques. Du moment où le conquérant sera sans inquiétude pour son vaste empire, il tournera sûrement ses voiles vers l'Île-de-France. Sur les sept à huit cents bâtimens qu'occupe sa navigation dans l'Inde, il embarquera quatorze à quinze mille soldats européens ou asiatiques, tous bien aguerris. Cette armée trouvera vraisemblablement très-peu de résistance. Lui opposât-on des obstacles insurmontables, la colonie n'en serait pas moins réduite. Pour l'amener à la soumission, il suffirait de lui couper les vivres, qu'elle est obligée de tirer de Bourbon, de Madagascar, des Hollandais ou du Bengale. Vainement ses défenseurs compteraient-ils sur une capitulation : ou elle ne serait pas accordée, ou elle serait violée. Cet établissement ne sera pas plus tôt

au pouvoir de la nation à laquelle il fait ombrage, que ses rades seront comblées, ses édifices publics et particuliers démolis, ses forêts brûlées, ses cultures détruites, ses habitans blancs transportés dans nos contrées, et ses habitans noirs rendus à leur première patrie ou vendus en Amérique. Cette manière de faire la guerre est bien barbare ; mais jamais le cabinet de Saint-James ne croira sa domination imperturbablement établie dans l'Orient tout le temps qu'il restera aux Français un pouce de terre au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Tels sont les deux systèmes qui depuis trop long-temps se heurtent avec une extrême animosité, et ont jeté le gouvernement dans des irrésolutions dont rien n'annonce la fin. Les fixer est au-dessus de nos espérances ; mais il est du devoir de tout citoyen d'avertir ceux qui tiennent les rênes de l'empire qu'on cherche à leur faire adopter des mesures qui, très-probablement, amèneront des hostilités. S'ils se laissaient prendre au piège, qu'ils n'ajoutent pas à une première imprudence celle de choisir l'Indostan pour champ de bataille. Ils y trouveraient un ennemi prêt à les recevoir avec des moyens de victoire qu'eux-mêmes ne pourraient jamais y réunir, à quelques efforts, à quelques dépenses qu'ils se déterminassent. S'il leur faut du sang, qu'ils aillent le verser dans quelque partie du globe où les armes soient égales. Au cas que, contre

xxxix.
Conseils
pour l'avenir.